Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203798-20251222-20251222_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC SÉANCE DU LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	14
Date de convocation :	16/12/2025
Nombre de Conseillers présents :	10
Date d'affichage :	17/12/2025
Nombre de pouvoirs :	03
Nombre d'absents :	01

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre ADAM, Maire.
Présents : M. ADAM Pierre, Maire – Mme TROADEC Janine - M. DERRIEN Dominique (Adjoints) - Mme ALLES Florence – Mme DAVID Marie-Josée - M. LAILLON Jean-Claude - M. LAMARRE Michaël - Mme LE GOFF Gwénaëlle - M. ROUZAUT Fabian - M. STEUNOU Philippe (Conseillers Municipaux).
Absente : Mme SAUVEE Julie
Procurations : M. BODSON Jean donne pouvoir à M. ADAM Pierre,
M. MERCIER Xavier donne pouvoir à M. LAILLON Jean-Claude
M. LE FLANCHEC Yves donne pouvoir à M. Dominique DERRIEN
Secrétaire de séance : M. Dominique DERRIEN

DÉLIBÉRATION n° 2025.12.22* 01

Objet : Finances : Décision modificative n°1_Budget Gwel Kaer

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de procéder à des écritures de régularisation sur le budget annexe du lotissement Gwel Kaer afin de pouvoir solder la dernière échéance trimestrielle de l'emprunt n°10001598496 de l'exercice 2025.

Cet emprunt contracté auprès du Crédit Agricole pour un montant de 400 000 € a pour objectif le financement des travaux de viabilisation du lotissement de Gwel Kaer.

Le budget 2025 prévoyait un crédit de 10 308 € pour le remboursement des intérêts annuels.
Il reste 1 564,72 € de crédits disponibles, or, la dernière échéance est de 2 637 €.
Monsieur le Maire propose ces écritures comptables :

COMMUNE	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		**1072,28**		**1072,28**
R- 7015 Vente de lots				1072,28
70 - Produits des services, du domaine, et des ventes				**1072,28**
D-66111 Intérêts des emprunts		1072,28		
66 - Charges financières		**1072,28**		

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante avec 12 votes pour, et 1 abstention de M. Philippe Steunou

-DÉCIDE d'effectuer les régularisations budgétaires, de voter la décision modificative n°1 du budget principal

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
Le 24 /12/2025

Le Maire,
Pierre ADAM

Le secrétaire,
Dominique DERRIEN